



République Française  
Liberté, Égalité, Fraternité

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune d'Ingré

**DECISION N° DC.25.100**  
portant sur

L'attribution d'un marché public de remplacement du lave-vaisselle professionnel du service restauration de la mairie d'Ingré

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un marché est passé avec la société QUIETALIS – 85 boulevard de la Salle, 45800 SAINT JEAN DE BRAYE – concernant le remplacement du lave-vaisselle professionnel du service restauration de la mairie d'Ingré.

Le montant du marché est de 48 610,00 € HT, soit 58 332,00 € TTC.

Le marché est conclu à compter de sa date de notification.

**Article 2** : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

**Article 3** : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

**Article 4 :** Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 5 :** La présente décision sera transcrise au registre des décisions du Maire.

**Article 6 :** Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire,
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le 9 septembre 2025



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'Etat le : 9 septembre 2025

Publié ou notifié-le : 9 septembre 2025

Informé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## Bordereau d'acquittement de transaction

| Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DC_25_100</b>
Objet :	<b>L'attribution d'un marché public de remplacement du lave-vaisselle professionnel du service restauration de la mairie d'Ingré</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	045-214501694-20250909-DC_25_100-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20250909-DC_25_100-AR-1-1_0.xml	text/xml	945 o
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : DC.25.100 - décision marché LAVE-VAISSELLE.pdf Nom métier : 99_AR-045-214501694-20250909-DC_25_100-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	66.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 septembre 2025 à 16h18min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 septembre 2025 à 16h18min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 septembre 2025 à 16h18min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 septembre 2025 à 16h19min10s	Reçu par le MI le 2025-09-09